



Désaccord entre héritiers:comment faire pour avancer?

Par **sophie**, le **01/02/2009** à **22:48**

Bonsoir,

Nous étions 5 frères et soeur, ma mère est décédée en 2003, et mon frère, qui avait repris l'entreprise agricole familiale, est décédé en 2005...Nous avons décidé d'arrêter progressivement l'EARL : l'un de mes frères, et principalement ma soeur et moi avons géré tout de A à Z. Mon autre frère et mon père ont "encaissé" les chèques...soit!. Depuis 2005, cet autre frère a tjs réclamé certains biens immobiliers...Mon père s'est pas enthousiaste pour faire les partages. Ce frère pensait obtenir ce qu'il voulait sans sortir d'argent!, bref, il a eu du mal a comprendre, et maintenant, il bloque tout tant qu'il n'aura pas tout eu! sauf qu'en parallèle, il faut arrêter la sté, et toutes les charges et obligations qui vont avec....avec ma soeur nous avons fait tout ce que nous pouvions gérer, mais là, il faut des signatures pour les actes finaux, etc.....c'est un "empêcheur de tourner en rond", il change d'avis en permanence, et ne sait pas lui-même concrètement ce qu'il veut. Tout tourne autour de lui, c'est affligeant. Même notre notaire n'en peut plus....pourtant, il nous a bien accompagné, mais là, nous sommes bloqués par monsieur. Il ne comprend pas qu'il se pénalise lui même, il faut vraiment le voir pour le croire!En attendant, nous ne savons plus trop quoi faire pour avancer, les réunions ne donnent rien, il ne respecte aucun engagement pris (par lui-même)....c'est désolant. Nous avons une ultime réunion demain entre nous 5, et nous allons rendre notre tablier ma soeur et moi, sauf qu'au fond nous savons qu'il n'y en a pas un qui va savoir avancer.....

Nous pensons faire appel à un conciliateur, est-ce le dernier recours avant le tribunal? et ma question est aussi de savoir qui va payer une éventuelle action en justice? dans le sens où nous y allons à cause de lui, peut-on se retourner contre lui pour qu'il en supporte tous les frais?

Je n'en peux plus, il m'exaspère. Il faut aussi savoir qu'il profite aujourd'hui de cette situation car il bénéficie de terrains et bâtiments là où il réside qu'il utilise en toute impunité / nous, et nous le soupçonnons (sans preuve!) de sous-louer des bâtiments qui appartiennent à nous 4 (les enfants!) bref, c'est un tordu que je ne supporte plus.

Voilà, j'espère avoir été suffisamment claire pour pouvoir obtenir vos lumières sur cette situation bien affligeante.....

Merci d'avance.

Par **domi**, le **02/02/2009** à **21:48**

bonsoir , je fais remonter la question de Sophie ! Si quelqu'un peut lui apporter une réponse !
merci pour elle. Domi